

Orange : un revers historique pour la CGT

Plus de **100 000 salariés de France Télécom-Orange** étaient appelés à élire leurs représentants syndicaux la semaine passée. La Confédération française démocratique du travail (CFDT) a devancé la Confédération générale du travail (CGT) lors de ces élections professionnelles. C'est une première qui rebat les cartes syndicales au sein de l'opérateur historique français.

Les syndicats réformistes majoritaires

Selon les résultats communiqués par l'entreprise le 21 novembre, la **CFDT** a réuni 24,12% des suffrages exprimés, un taux en hausse de plus de deux points par rapport aux dernières élections de 2011. La **CGT**, en revanche, a chuté de trois points avec 19,56% des voix. En troisième position, **SUD** a perdu 1,10 point avec 17,51% des voix, alors que la **CGC** a gagné 1,44 point avec 16,18% des suffrages, et **FO** près d'un point avec 14,97% des suffrages. La CGT et SUD sont donc en minorité face aux syndicats réformistes (CFDT, FO et CFE-CGC) totalisant 55% des voix. Hors du top 5 des organisations représentatives, la **CFTC** a reculé à 6,48% des suffrages exprimés, contre 7,79% des voix en 2011.

Une « onde de choc » dans les télécoms

C'est un revers historique pour la CGT, une centrale déjà fragilisée par les révélations du [Canard Enchaîné](#) sur le financement de travaux concernant le logement de fonction de **Thierry Lepaon**, secrétaire général du syndicat. Pour la CGT, le scrutin chez Orange s'est déroulé dans « *un contexte de déstabilisation politique et sociale dans l'entreprise et au-delà, de coupes claires dans les effectifs (plus de 6000 emplois supprimés en trois ans), de campagne calomnieuse envers la CGT visant à affaiblir le syndicalisme de luttes* » et de « *promotion d'un syndicalisme consensuel et réformiste* ».

Moins alarmiste que la CGT, SUD s'est satisfait de conserver sa 3e place et a reconnu que « *l'évolution sociologique de l'entreprise* », à savoir l'augmentation du nombre de cadres du privé dans le groupe et les départs en retraite de fonctionnaires, a davantage profité aux syndicats comme la CFDT et la CGC. Pour la CFDT, justement, « *les salariés ont confirmé leur intérêt pour un syndicalisme d'engagement et de responsabilité* ». La direction de l'opérateur télécom français semble également se satisfaire des résultats des élections professionnelles 2014.

Un vote en ligne polémique chez Orange

Interrogé par l'AFP, le directeur adjoint d'Orange en charge des ressources humaines, **Bruno Mettling**, s'est félicité du taux participation à 73,82% (contre 73,68% en 2011) et du bon déroulement du vote électronique. Un point de vue que ne partage pas le président de la CFE-CGC Orange, **Sébastien Crozier**, bien au contraire. Selon lui, 5 à 7% des électeurs n'ont pas pu voter la semaine dernière [en raison de dysfonctionnements et défaillances techniques](#).

Lire aussi

[L'État se déleste de 584 millions d'euros d'actions Orange](#)

[Orange 7eme opérateur mobile mondial](#)

crédit photo Sam72 - Shutterstock